



Synthèse des interventions

CHATS ET BIODIVERSITÉ : AGIR POUR LE VIVANT ET LE BIEN-ÊTRE ANIMAL

Visioconférence destinée aux adhérents de la SPA, le 26 février 2026

Avec :

Jacques-Charles Fombonne, président de la SPA

Guillaume Sanchez, directeur général de la SPA

Nathalie de Lacoste, écologue, en charge de l'enquête « Chat domestique & Biodiversité » au sein de la Société française pour l'étude et la protection des mammifères (SFEPM)

Benoit Viseux, responsable médiation faune sauvage à la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO)

Alban Palandre, responsable du refuge SPA du Garric

Introduction - *Jacques-Charles Fombonne et Guillaume Sanchez (respectivement président et directeur général de la SPA)*

Le dialogue entre associations constitue un levier essentiel pour mieux comprendre et traiter les enjeux liés aux animaux domestiques et à la biodiversité. La question des chats errants en est un exemple particulièrement préoccupant.

La situation des chats vivant dans la rue est marquée par une grande précarité. Cette réalité pose à la fois des enjeux de bien-être animal, de santé publique et de cohabitation avec la faune sauvage.

À la SPA, près de 30 000 chats sont pris en charge chaque année. Contrairement aux chiens, majoritairement abandonnés par leurs propriétaires, une part importante des chats recueillis provient directement de la rue.

Face à cette situation, la SPA agit sur plusieurs fronts. L'association mène des actions de sensibilisation et de plaidoyer. En 2025, elle a été partenaire de 153 communes *via* des conventions permettant de co-financer la stérilisation et l'identification des chats errants. Par ailleurs, elle soutient de nombreuses associations locales qui procèdent à la capture et à la stérilisation des chats, afin de stabiliser les populations.

La prédation du chat domestique sur la faune sauvage - *Nathalie de Lacoste, écologue, en charge de l'enquête « Chat domestique & Biodiversité » au sein de la SFEPM*

La Société française pour l'étude et la protection des mammifères a notamment pour objectif d'améliorer la connaissance scientifique des mammifères, de contribuer à leur protection et de sensibiliser le public à ces enjeux.

La prédation exercée par le Chat domestique sur la faune sauvage est aujourd'hui bien documentée à l'échelle mondiale. Dans certains contextes particuliers, notamment sur des îles, la prolifération de chats a contribué à la disparition d'espèces endémiques. En métropole, parmi les espèces particulièrement vulnérables figurent notamment les chauves-souris et certains oiseaux comme le Chardonneret élégant.

Afin de mieux comprendre ce phénomène en France métropolitaine, la SFEPM a lancé en 2015 un programme de sciences participatives visant à qualifier la prédation, à analyser les conditions dans lesquelles elle se produit et à identifier des solutions favorisant la cohabitation entre chats domestiques et faune sauvage.

L'étude repose sur les proies rapportées par les chats à leurs propriétaires. Parmi plus de 36 000 proies recensées (rapportées par environ 5 000 chats), 68 % étaient des mammifères (notamment des campagnols, souris, musaraignes, écureuils, chauves-souris, etc.), 21 % - des oiseaux, les autres catégories de proies comprenant des reptiles, amphibiens et autres petits animaux (insectes, mollusques, poissons, etc. appartenant en tout à 11 classes différentes). Les milieux urbains ne sont pas épargnés : petits oiseaux et lézards y figurent parmi les espèces les plus fréquemment prédatées par les chats.



Certaines périodes apparaissent particulièrement sensibles : la prédation s'accroît lors de la reproduction des proies et à la naissance de leurs petits, ce qui peut accentuer la pression sur certaines espèces déjà fragilisées par les activités humaines.

Les perspectives du projet consistent désormais à mieux identifier les facteurs favorisant la prédation, à améliorer son estimation globale et à étendre l'étude aux territoires d'outre-mer.

Réduire la prédation : pistes d'action pour les propriétaires - Benoit Viseux, responsable médiation faune sauvage à la LPO

La Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) œuvre pour améliorer la cohabitation entre l'homme, ses animaux domestiques et la faune sauvage. Son action repose sur quatre axes : développer les connaissances scientifiques, préserver les espaces naturels, protéger les espèces et sensibiliser la société.

La disparition de la biodiversité résulte de plusieurs facteurs majeurs, notamment la destruction et la fragmentation des habitats, la surexploitation des ressources naturelles, les pollutions, le changement climatique et l'introduction d'espèces invasives. Dans ce contexte, le chat domestique n'est pas la cause principale du déclin de la biodiversité ; il constitue néanmoins un facteur supplémentaire de pression sur certaines espèces.

Dans les centres de soins pour la faune sauvage de la LPO, environ 17 % des animaux accueillis le sont à la suite d'attaques par des animaux domestiques ; il s'agit majoritairement d'oiseaux, mais également de petits mammifères.

Plusieurs mesures permettent toutefois de réduire cet impact. Elles reposent sur des recommandations validées scientifiquement et élaborées avec des vétérinaires comportementalistes. Leur mise en œuvre doit néanmoins être adaptée au tempérament et à la tolérance de chaque animal.

Il est d'abord important de prendre soin de son chat : la stérilisation permet de limiter la reproduction et certains comportements ; le jeu régulier peut réduire l'activité de chasse ; une alimentation régulière et de qualité contribue également à limiter la prédation ; enfin, il est recommandé d'éviter le nourrissage à l'extérieur, qui peut attirer d'autres chats.

L'aménagement du jardin peut aussi jouer un rôle : on peut créer des zones refuges pour la faune sauvage, protéger les nioisirs ou empêcher l'escalade de certains arbres, positionner les mangeoires dans des zones où les oiseaux peuvent détecter l'approche d'un prédateur, installer des plantes répulsives ou des dispositifs à ultrasons.

Il peut également être utile d'utiliser des colliers de sécurité munis d'une clochette ou d'une collerette colorée (tout en tenant compte de la tolérance du chat). Enfin, une mesure simple consiste à garder son chat à l'intérieur à certains moments clés, notamment à l'aube et au crépuscule ou après un épisode de pluie, en particulier lors de la période de nidification, qui a lieu au printemps et en été.

Il est utile de signaler que les chiens peuvent avoir un impact sur la faune sauvage, principalement par le stress qu'ils provoquent ; dans certains territoires ultramarins, la présence de nombreux chiens errants exerce une pression importante sur les espèces locales.

Aucune solution ne garantit une efficacité totale, mais l'action conjointe de plusieurs mesures constitue la meilleure approche pour limiter la prédation et préserver la tranquillité de la faune sauvage.

La prolifération des chats errants : le point de vue des refuges – Alban Palandre, responsable du refuge SPA du Garric

La vie des chats errants est généralement marquée par un stress permanent, par une forte exposition aux maladies infectieuses et par des risques élevés d'accidents.

Les équipes du refuge et les bénévoles sont confrontés au quotidien à cette réalité de la prolifération, en particulier au printemps et en été. Ils voient arriver des femelles épuisées (elles peuvent mettre bas plusieurs dizaines de chatons au cours de leur vie), et des chatons souvent malades, parasités ou non sevrés, dont certains décèdent précocement. D'une manière générale, les chats errants sont souvent amaigris et atteints de maladies chroniques comme le coryza ou la teigne à leur prise en charge.

Certains arrivent très « sauvages ». Les chats non socialisables sont relâchés sur leur site d'origine et suivis par des associations locales ; les chatons et les chats sociables sont proposés à l'adoption. Il convient de rappeler que la SPA ne pratique pas l'euthanasie pour des raisons de manque de place, mais uniquement pour motif médical.



Face à cette situation, plusieurs leviers d'action apparaissent essentiels : l'identification systématique des chats, la stérilisation, et la gestion encadrée des colonies par les collectivités locales. Dans les communes où aucune solution n'est mise en œuvre, les populations peuvent se développer très rapidement, ce qui entraîne aussi des tensions avec les riverains (attaques des chats « de famille », nuisances diverses). À l'inverse, lorsque des programmes structurés de capture, identification et stérilisation sont mis en place, les effets sont visibles : les naissances deviennent plus rares ; les populations diminuent progressivement ; et le bien-être des animaux s'améliore. Ces actions doivent idéalement être engagées avant la période de reproduction, notamment durant l'hiver.

Sur le plan réglementaire, toutes les communes devraient disposer d'une convention de fourrière, ce qui n'est pas toujours le cas. Dans ces situations, la prise en charge repose alors largement sur les associations. La sensibilisation du public, notamment des jeunes générations, reste donc essentielle, tout comme l'engagement des bénévoles, dont il faut saluer l'engagement déterminant sur le terrain.

Conclusion - *Guillaume Sanchez et Jacques-Charles Fombonne*

La question des chats errants et de leur impact sur la faune sauvage est à l'intersection du bien-être animal, de la biodiversité, de la santé publique et des responsabilités collectives.

Deux difficultés majeures apparaissent. La première concerne l'évolution des mentalités : tant que la prolifération des chats errants ou la prédation sur la faune sauvage seront perçues comme des phénomènes anecdotiques, il restera difficile de mobiliser durablement les acteurs publics et les particuliers. La seconde difficulté est financière et organisationnelle : les programmes de stérilisation, pourtant indispensables, peuvent représenter un coût important et demandent une structuration des acteurs locaux. Seule une action qui s'inscrira dans la durée produira des effets.

Face à ces enjeux, la coopération entre associations, scientifiques, collectivités et citoyens apparaît indispensable. La régulation des populations de chats errants, la responsabilisation des propriétaires et la sensibilisation du public constituent des leviers complémentaires. Le [guide pratique](#) nouvellement proposé par la SPA constitue un outil précieux pour les collectivités désireuses de mener une politique responsable de gestion des chats errants.

Comme l'ont rappelé les intervenants, chaque action individuelle peut contribuer à un changement collectif ; l'enjeu est désormais de transformer la prise de conscience en engagement concret.